

<http://lipietz.net/Pour-une-theorie-marxiste-du-salaire-des-footballeurs>

Pour une théorie marxiste du salaire des footballeurs

- Vie publique - Articles et débats -



Date de mise en ligne : dimanche 14 juin 2026

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Les salaires faramineux des grandes vedettes de ce sport, comme leur « prix de transfert » entre clubs, et surtout la différence avec le « prolétariat » des joueurs pro (le jeune Erythréen embauché dans un club de seconde division, « au cas où ») ne peut s'expliquer par la différence « travail qualifié / travail simple ». Laquelle s'explique, selon Marx, par le temps de formation amorti dans la valeur de la force de travail. Il y a aussi de cela chez les footeux (et les artistes), mais ça ne peut dépasser un rapport de 1 à 3. Il faut mobiliser la théorie de la rente foncière (Livre III du « Kapital », que j'ai transposé au prix des sols urbains dans mon livre « Le tribut foncier urbain »). Laquelle seule peut expliquer la différence abyssale entre le prix du sol sur la Causse Méjean et dans le centre financier de Zurich. .

Rappel de la théorie marxiste (terrains agricoles)

Un capitaliste fermier loue ou achète une terre appartenant à un propriétaire foncier, pour produire par exemple du blé et en espère le taux de profit moyen. Mais pour le même capital investi en matériel agricole et salaires d'ouvriers, il obtient un chiffre d'affaire très différent, selon la productivité de la terre (qualité du sol, irrigation naturelle) ou/et sa proximité des marchés ou des gares et ports. Cette différence est une propriété inhérente au terrain. Le propriétaire foncier est donc en mesure de s'approprier l'excédent en sus du profit moyen espéré par le fermier : c'est la rente, de situation ou de fertilité, que Marx appelle « rente différentielle 1 », et moi « extensive ». Le prix du sol est maximal sur la « meilleure terre », il n'est toutefois pas nul sur la « pire terre » (rente absolue)

Le capitaliste-fermier peut en outre augmenter cette productivité de la terre par des investissements (irrigation, amendements, etc). Apparaît une « rente différentielle 2 » (que j'appelle intensive), qu'il peut être obligé de partager avec le propriétaire foncier, mais c'est plus compliqué pour ce dernier. Dans le cas du sol urbain : construire plus d'étages, améliorer le voisinage...

Le niveau du prix total du produit, payé par le consommateur, est déterminé, selon Engels, par la capacité et la disponibilité à payer du consommateur (par exemple, dans les cas des sols urbains, la « qualité du quartier » et de sa desserte.) C'est donc cette « disponibilité » qui en définitive va déterminer le niveau de la rente différentielle (évident pour les produits agricoles AOC ou pour le prix des « beaux quartiers »)

Cas du foot.

Une entreprise capitaliste (le club) loue des joueurs pour produire des matchs. Le chiffre d'affaire total dépend de la capacité et disponibilité à payer des spectateurs (via les droits télévisés, les places dans le stade, les primes aux vainqueurs). Le salaire des joueurs (et leur prix de transfert) dépend donc de la qualité du joueur. Celle-ci dépend de l'effort propre du joueur, des moyens mis à sa disposition pour sa formation par le club qui investit en lui (il y a donc bien une dimension "travail qualifié"), mais surtout de ses dons développés dès l'enfance dans le cadre du mode de production domestique et qui ne doivent rien au mode de production capitaliste : ils appartiennent au joueur comme les qualités d'un terrain appartiennent au propriétaire foncier... Or ils peuvent permettre au club de récolter un sur-profit, énorme s'il fait partie des "meilleurs joueurs". Et cette rente (en sus du profit moyen) lui est partiellement reversée.

Exemple : Ibrahim Mbaye, né à Trappes, passe à partir de 5 ans par les clubs successifs de Guyancourt, de Versailles, sans être payé, mais logé-nourri par sa famille. Il intègre à 10 ans le centre de formation du PSG (salaire d'apprenti) et à 17 ans devient pro, joue des matches internationaux et marque le but décisif contre Lens qui assure

au PSG la 1ere place au Championnat de France. Salaire : 100 000 euros par mois. A noter que ce pur produit de la Nationale 12 a choisi la nationalité sportive de son père (comme Michael Olise la nationalité sportive de sa mère) : le Sénégal. C'est le phénomène du "foot-drain inversé" que je décortique par ailleurs sur mon Facebook : les banlieues et villes moyennes françaises sont devenues le Chateau d'eau du foot mondial).

Bien sûr, lui et ses entraîneurs ont produit du travail pour sa formation, efforts qui ont d'abord été gratuits, puis payant pour le capitalisme quand il est entré au PSG : il y a bien un aspect « travail qualifié » dans son salaire. Mais l'essentiel vient de ses dons, comme la fertilité d'une terre : tous les gamins de Trappes ne deviendront pas des attaquants du PSG. Il est à la fois salarié qualifié et propriétaire foncier de son corps et de son énergie, qu'il loue au PSG.

Cette deuxième composante permet au PSG de briller, de remporter des primes de victoire, de vendre cher ses droits télé et ses places en présentiel, etc. Un chiffre d'affaire qui dépend de la disponibilité du public à regarder des matchs du PSG, parce qu'il est « le meilleur ». Pour cela il a dû louer les dons de Mbaye en plus du coût de sa formation : c'est une rente, à la fois « extensive » (Mbaye est né à quelques km du Stade des Princes du PSG et de son centre de formation dans les Yvelines, et il était super doué, sans jeu de mot, dès l'âge de 5 ans) et « intensive » (pour 90 minutes de match vendues, une équipe technique du PSG l'entraîne à longueur de semaine pour augmenter sa productivité et la rente qu'en tire le PSG).

Comme le footballeur n'est pas un esclave, mais le propriétaire de son corps, il peut, comme le propriétaire foncier, récupérer une grande partie de sa rente de don ou de formation. C'est d'ailleurs le procès qui oppose actuellement Mbappé au PSG.

Post-scriptum :

Petit résumé sur le "foot-drain inversé" (mais voir surtout mon Facebook, articles sur la Coupe Africaine des Nations) :

Sur 1200 joueurs engagés dans la Coupe du Monde 2026, 100 sont nés en France et donc Français, mais 75 ont choisi pour « nationalité sportive » celle d'un de leurs parents ou grands-parents (cas de Zidane Junior, né à Marseille comme son père mais qui joue Algérien). C'est le fameux « foot-drain inversé » que je décortique depuis la CAN. La France a remplacé le Brésil comme chateau d'eau du foot mondial, grâce à un investissement insoupçonné des écoles, collèges, lycées et clubs municipaux et départementaux, et un système de drainage vers les clubs pro de l'Europe entière. Et comme tout ce vivier ne peut espérer le graal de l'Équipe de France, les enfants et petit-enfants de l'immigration, sentimentalisme ou nécessité, vont jouer pour le pays de leurs ancêtres... comme Goulé Doué, né à Angers, révélé à Strasbourg, joueur un ton en dessous de son petit frère Désiré qui, lui, joue au PSG et en Equipe de France : Goulé joue pour la Cote d'Ivoire et fut décisif dans la victoire de celle-ci contre l'équipe de France en match de préparation à la Coupe du Monde.

Tiens ! Mais ça fait 25 « nés en France » dans l'équipe de France qui engage 26 joueurs. Qui est le 26eme ? Mais Michael Olise, notre British, naturellement ! Tri-national né à Londres d'une Française et d'un Anglo-Nigérian, il n'a joué qu'en Angleterre et au Bayern, mais a choisi la "nationalité sportive" de sa mère...